



→ **PARCOURS PRO:**
la formation par excellence

→ PARCOURS PRO

la formation par excellence

L'apprentissage, c'est la voie de formation par excellence, pour acquérir toutes les compétences nécessaires à votre futur emploi. Afin de mieux vous guider dans vos choix, la « préparation à l'apprentissage » permet de découvrir plusieurs métiers et leur environnement professionnel.

QUELS OBJECTIFS ?

Vous immerger dans un environnement professionnel et vous initier à un ou plusieurs métiers, afin de vous aider à préparer au mieux votre entrée en apprentissage. Vous pourrez ainsi construire votre projet professionnel et valider votre choix d'orientation. Après cette préparation, vous signez votre contrat d'apprentissage et entamez un parcours pouvant vous mener du CAP au niveau d'ingénieur.

QUELS BENEFICIAIRES ?

1. Les collégiens ou lycéens ayant atteint l'âge de 15 ans à la rentrée scolaire.
2. Les demandeurs d'emploi et/ou accompagnés par une mission locale, âgés de 16 à 25 ans au moment de l'entrée en formation.

COMMENT CA MARCHE ?

1. Pour les élèves, vous restez inscrit dans votre collège ou votre établissement d'origine. La préparation à l'apprentissage se réalise en CFA. Vous bénéficiez du statut scolaire.
2. Pour les autres publics, vous êtes inscrit au centre de formation d'apprentis (CFA) qui vous accueille pour réaliser votre préparation. Vous bénéficiez du statut de stagiaire de la formation professionnelle et, le cas échéant, de la couverture sociale.

QUELLE FORMATION ET QUELLE DUREE ?

- Votre formation est gratuite et se déroule en alternance, entre le centre de formation d'apprentis (CFA) et les stages en milieu professionnel.
- L'admission est possible jusqu'au 31/12/2018. Le parcours préparatoire peut être interrompu dès la signature du contrat d'apprentissage et ne peut excéder un an.
- Chaque stagiaire est accompagné individuellement sur son projet professionnel et dans ses démarches de recherche d'emploi en vue de signer un contrat d'apprentissage.
- La formation se compose d'enseignements généraux, d'enseignements technologiques intégrant des séances pratiques ainsi que de visites d'entreprises.

S'ORIENTER, S'INFORMER

Service public régional de l'orientation :
www.orientationsud.fr

N° vert : 0 800 600 007 (appel gratuit)

Renseignements

Tél. : 04 91 57 55 39

Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service Développement et promotion de l'Apprentissage

27, Place Jules Guesde - 13481 Marseille
Cedex 20

www.maregionsud.fr